

COMPTE-RENDU REUNION ETR DEVELOPPEMENT JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 VISIO-CONFERENCE

Membres présents :

Antoine CHARBONNET (01), Sylvian PEREZ (26-07), Cédric BOUVIER (38), Nathalie MARTIN (42), Judicaël RELLIER (63), Mohamed MEHANNI (69), Céline GARDET (74), Florian BAUD (ligue) et Thomas CHAMPION (coordonnateur ETR).

Excusé: Fred CHATEAU (73),

JRE	Judicaël RELLIER	SPE	Sylvian PEREZ
TCH	Thomas CHAMPION	CGA	Céline GARDET
NMA	Nathalie MARTIN	FBA	Florian BAUD
FCH	Frédéric CHATEAU	VPE	Vincent PETIT
ACH	Antoine CHARBONNET	СВО	Cédric BOUVIER
MME	Mohamed MEHANNI		

Début de la réunion à 9H00

Ordre du jour :

- 1. Le livret du licencié (Florian)
- 2. Outil statistique (Florian)
- 3. Les formations fédérales et GEO
- 4. Le nouvel outil explore
- 5. Politique affiliation
- 6. ...

On débute la visio-conférence par la présentation de Mohamed MEHANNI, nouvel agent de développement du comité 69.

A noter également le remplacement au 1^{er} novembre de Nathalie MARTIN par Bastien BOUVERON sur ses missions développement au comité.

1/ LIVRET DU LICENCIE

FBA intervient sur cette réunion pour faire un rappel autour du livret du licencié. Rappel du projet :

- Objectifs:
 - Permettre au licencié de mieux appréhender l'environnement dans lequel il pratique
 - Concourir à la fidélisation des licenciés
- Timing:

Fédération et comités sollicités en mai-juin 2023. Certains comités n'ont







malheureusement pas rendu réponse à FBA. Dommage!

7 comités sur 11 ont joué le jeu.

Sur l'été, les clubs volontaires ont rempli leur partie. Cela correspond à une petite vingtaine dont 6 dans le 74!

Il est demandé aux collègues des comités d'affiner ces chiffres et d'avoir un suivi sur ces clubs. L'idée étant de savoir si ce livret a eu les effets bénéfiques escomptés.

2/ OUTIL STATISTIQUE

Nous profitons de la présence de FBA pour qu'il fasse un rappel sur l'outil statistique de suivi de la licenciation qu'il tient à jour pour tous les comités. Nouvelle évolution cette saison avec l'analyse de l'ancienneté des joueurs.

FBA réexplique comment fonctionne l'outil qui est maintenant plus simple à l'usage puisque les imports de licenciés sont tous déjà faits! Mais il faut le manipuler régulièrement pour ne pas perdre la main dessus!

ACH et CGA témoignent de l'utilisation qu'ils font de cet outil, notamment en amont de leurs visites club.

Cela permet aussi de rester en alerte sur des évolutions de club (positive ou négative).

3/ LES FORMATIONS FEDERALES ET GEO

DATES DES MODEF

42 = 14-15/10

Comité 01 = 18-19/11 26/07 = 23-24/09 38= ?

Comité 63 = 11-12/11 Comité 73 = 25-26/11

Comité 74 = 02-03/12

Echanges sur la <u>nouvelle filière animation</u> avec ses 2 voies post-MODEF : animateur créneau et animateur club (ouverte à des dirigeants sur certains modules)
45h de formation pour rappel + 30 heures d'alternance en club

ACH dit que le comité 01 a la volonté d'organiser les 2 cursus plutôt sur l'ouest du département afin de mutualiser avec le Rhône comme ce fût évoqué en mai dernier.

Les comités 73 et 74 organiseront conjointement entre janvier et mars une formation animateur de créneau (répond plus à la demande selon CGA)

Le 42 et le 63 iront, séparément, sur la formation Animateur créneau également.

NMA évoque son inquiétude sur la capacité des bénévoles à se mobiliser sur 4 WE de formation (1 MODEF + 3 WE animateurs).

TCH explique qu'il faut appréhender ces formations sous un nouveau jour en combinant :

Formation en présentiel

Formation en distanciel

Travail à distance

TCH propose de créer 2 groupes de travail, chargés d'analyser les rubans pédagogiques







des 2 cursus (créneau et club) pour d'une part harmoniser et surtout de trouver la meilleure formule sur les formats

Animateur Club: ACH VPE et TCH

Animateur Créneau: NMA, JRE FCH et TCH

SPE et CBO, à qui TCH envoie les rubans pédagogiques doivent se positionner également.

L'idée étant que chaque groupe s'approprie le ruban pédagogique du cursus concerné et réfléchisse aux modalités de mise en place.

Restitution collective le 03/10 en visio de 10h à 12h

EB1:

La formation sera sous la responsabilité de Kevin NICOLAS

WE 1: Aix-les Bain les 06-07/01/2024 – Assistant: Fred Château

WE 2: A déterminer les 02-03/03/2024 - Assistant: Antoine CHARBONNET

WE 3 A déterminer les 01-02/06/2024 – Assistant : A déterminer

TCH questionne l'équipe sur les potentiels stagiaires d'EB2 2 dans le 63, 1 dans le 01. A voir pour l'année prochaine

GEO:

Là aussi, une réforme en profondeur est à signaler.

GEO 1 = 14h de formation

GEO 2 = 7h de formation qui permet de gérer les promobad en autonomie et d'accéder à) la formation JALA, qui passe de 14h à 7h.

TCH fait part de l'inquiétude vis-à-vis de l'alimentation de la formation JALA si les comités n'organisent pas de formation GEO 2.

MME émet l'idée de faire des GEO1 à l'échelle des comités et les GEO2 à l'échelle d'un bassin

Comité 74 : organisation d'un GEO 1 & 2

2 soirées en distanciel + 1 samedi de GEO1 + 1 dimanche de GEO 2

Tarification avantageuse pour le pack GEO 1&2

69 : Il est envisagé 2 formations GEO 1 pour une GEO2

42 : GEO1 63 : GEO 1&2 26/07 : GEO1

73: GEO 30/9-01/10

4/ OUTIL EXPLORE

TCH refait un point de fonctionnement sur l'outil explore qui optimise la veille sur les projets d'équipements sportifs. Les collègues ayant suivi la formation en avril sur Voiron sont en mesure de l'utiliser.

Pour MME, SPE, BBO et CBO, TCH a fait une demande d'accès à Nicolas GALTIER. Il fera







une visio avec ces 4 agents de développement ultérieurement pour les accompagner dans la démarche.

5/ AFFILIATION

TCH fait le tour des comités sur les clubs qui n'ont pas encore renouvelé leur affiliation.

26/07 : Pont d'Isère et St Sauveur non réaffiliés pour le moment. Toujours le projet de création à Nyons.

38: Rives + 2 ou 3 autres clubs. CBO doit prendre contact

42 : des contacts avec un potentiel nouveau club => St Maurice en Gourgois

63 : Désaffiliation du club de l'AIA (défense) mais Gerzat et Pontgibaud reviennent à la FFBaD.

69 : Le club de Tarare quitte la FFBaD pour l'UFOLEP. MME doit prendre contact. Contacts intéressant avec l'ASPTT Grand Lyon et Theyzé.

74 : nouveau club à Evian (150 pratiquants!)

En conclusion, les comités doivent absolument rentrer en contact avec les clubs qui tardent à se réaffilier, tout comme ceux qui accusent de fortes baisses de licences.

TCH informe que la fédération a voté la suppression de l'aide à la création de 183€. Cette suppression devait intervenir dans le cadre du pack affiliation qui prévoyait des aides sur l'achat de poteaux et les tracés pour les nouveaux clubs. Mais le contexte budgétaire de la fédération met cette partie du projet en stand-by.

€Néanmoins, en compensation des 183€, dorénavant les cotisations statutaires (70€ fédé + 70€ ligue + comité quand il y en a) seront gratuites les 2 premières saisons. C'est déjà le cas en année 1 pour la ligue. En année 2, la fédération devrait donc verser les 70€ à la ligue pour que le club n'ait pas à les payer.

Enfin pour rappel, le discours sur un nouveau club est de lui présentation la licenciation progressive sur les tarifs mais de bien les alerter sur L'OBLIGATION DE LICENCIER TOUS LES ADHERENTS! Il faut prendre les bonnes habitudes dès le début!

Fin de la réunion à 11h55

PROCHAINES REUNIONS

Mardi 03 octobre 10h-12h: visio contenus formations animation

Jeudi 18 janvier 9h - 12h : Visio

Pour l'ETR-D Thomas CHAMPION



